

PROGRAMMES

Première spécialité Histoire Des Arts (HIDA)

BO – 22/01/2019 – p.44 à 49

Située au carrefour de nombreux champs de connaissances, l'histoire des arts est **un enseignement de culture artistique fondé sur l'approche co-disciplinaire**, par plusieurs professeurs, des œuvres et des formes créées par des hommes, des femmes ou des groupes humains dans un contexte historique, culturel et géographique donné, mais susceptibles d'avoir au présent des effets intellectuels, spirituels et esthétiques.

Les objectifs généraux de cet enseignement pour la formation des élèves peuvent être regroupés en trois grands champs de compétences :

- **Des compétences d'ordre esthétique**, qui relèvent d'une éducation de la sensibilité
- **Des compétences d'ordre méthodologique**, qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art :
- **Des compétences d'ordre culturel**, destinées à donner à l'élève les repères qui construiront son autonomie d'amateur éclairé

L'enseignement de spécialité d'histoire des arts en classe de première est organisé autour de deux entrées complémentaires :

- **Études thématiques** : six thèmes, traités séparément, permettant d'explorer les grandes questions liées à la création artistique :

I. les matières, les techniques et les formes : production et reproduction des œuvres uniques ou multiples ;

II. l'artiste : le créateur, individuel, collectif ou anonyme ;

III. les lieux de l'art : musées, institutions, événements ; leur histoire, leur organisation, leurs limites, etc. ;

IV. la réception de l'art : commanditaires, critiques, public, postérité ;

V. la valeur économique de l'art : le marché, l'économie, leurs lieux et leurs acteurs ;

VI. la circulation des œuvres et les échanges artistiques.

Les professeurs traitent ces six thèmes dans l'année. Pour chaque thème, ils s'appuient sur une œuvre principale et un corpus limité d'œuvres complémentaires de natures diverses, de même période ou de périodes différentes selon les choix de l'équipe.

→ **Réalisation d'un projet collectif**

Cette partie du programme, qui peut être articulée à une ou plusieurs des études thématiques, occupe au moins quinze heures, et vingt heures au plus, évaluation et sorties non comprises. Elle favorise l'autonomie et l'engagement personnel des élèves par la réalisation d'un projet.

Il est attendu de l'élève qu'il soit capable, en fin de première, de rédiger à l'écrit ou d'exposer à l'oral un commentaire organisé d'une œuvre ou d'une production artistique. Les critères d'évaluation incluent, entre autres, la capacité de l'élève à :

- ✓ maîtriser des repères culturels, géographiques et chronologiques ;
- ✓ utiliser un vocabulaire technique et formel propre aux différents arts ;
- ✓ produire un discours écrit ou oral raisonné sur des œuvres, un thème, une problématique d'histoire des arts ;
- ✓ formuler un jugement esthétique et critique argumenté ;
- ✓ réunir et croiser des sources diverses en les hiérarchisant : livres et articles, ressources numériques, etc. ;
- ✓ comprendre et fréquenter de façon autonome les institutions culturelles et-patrimoniales.

Carnet de bord

L'élève est invité à construire une documentation personnelle, photographique, filmée ou sonore, qu'il mettra en regard de documents, sources et œuvres de diverses natures, sans négliger les éventuelles implications artistiques de cette forme de pratique de l'histoire des arts. Il est recommandé d'inciter les élèves à tenir un carnet de bord, en particulier dans le cadre du projet, où il rend compte de ses activités et de ses choix. Ce carnet de bord peut être électronique et prendre les formes les plus diverses (blog, web radio, etc.). Il peut intégrer prise de notes, photographies, croquis, enregistrements sonores, etc.